

Qu'est-ce que c'est ?

La ville de Châteaulin met en place les Nouvelles Activités Périscolaires en prolongement du temps de classe pour permettre à vos enfants d'accéder à des activités de découverte diverses et variées qui contribuent à l'épanouissement et au développement de l'enfant.

Parcours éducatifs

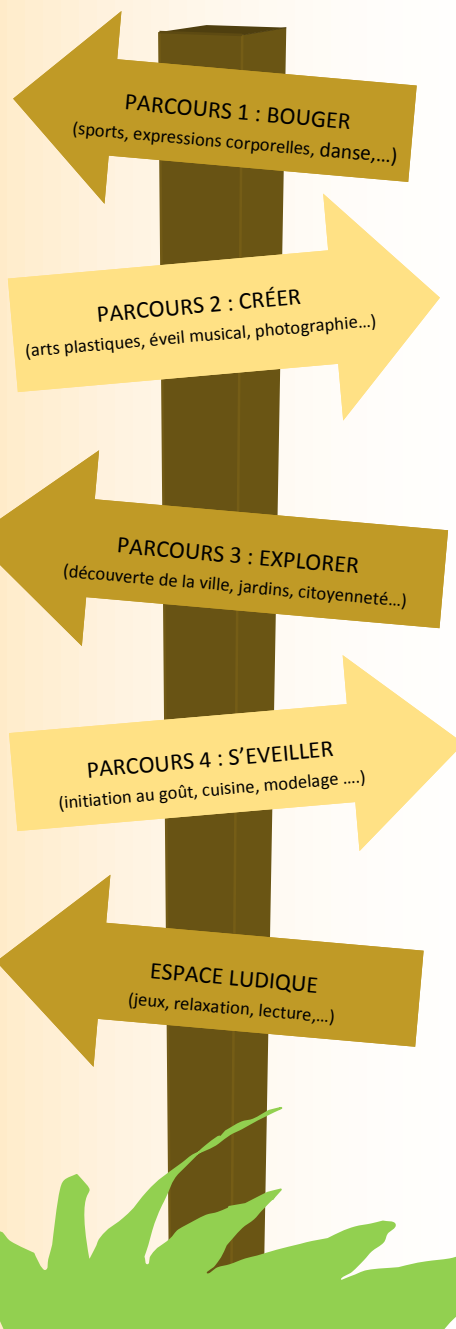
Les **parcours éducatifs** sont composés de nombreux ateliers adaptés aux âges, auxquels les enfants participeront par groupe.

Quatre parcours éducatifs, aux thématiques différentes, seront mis en place de septembre à juillet. Ils s'articuleront sur cinq périodes successives, intercalées entre les vacances scolaires.

Tout enfant abordera un parcours différent sur chaque période au travers d'ateliers aux pratiques variées. Il pourra ainsi découvrir l'ensemble des parcours proposés. L'enfant s'inscrit pour la durée complète du parcours.

Espace ludique

L'**espace ludique** donne accès à des espaces composés d'ateliers autour de jeux de société, de jeux collectifs, de petites activités manuelles, d'un coin lecture, d'un espace leçon...



Comment ça marche ?

- L'inscription aux Nouvelles Activités Périscolaires est un engagement pris par période (de vacances à vacances).
- Les inscriptions (choix des jours de présence) se feront auprès du coordonnateur (Cyrille BARBEOCH) et des animateurs.
- Chaque enfant inscrit est pris en charge dès la sortie des classes par l'équipe d'encadrement.
- L'enfant est ensuite orienté en fonction du choix fait lors de l'inscription (sous réserve que l'enfant ne soit pas inscrit aux Activités Pédagogiques Complémentaires).

Parcours éducatifs

ou

Espace ludique

L'enfant choisit un parcours différent suivant les jours de la semaine. L'espace ludique est proposé chaque jour. Un enfant ne peut pas s'inscrire 2 fois sur le même parcours sur la même période.

Exemple : je m'inscris au parcours éducatif « Bouger » pour tous les lundis de la période 1 : du 1er septembre au 18 octobre et je m'inscris le vendredi 19 septembre à l'espace ludique pour une journée bien précise car habituellement le vendredi je rentre à la maison à 15h.

- A la fin des APC, le lundi pour Marie Curie Haut et le mardi pour Marie Curie Bas :
 - ☺ Les parents viennent chercher leur enfant à l'école
 - ☺ L'enfant part seul s'il en est autorisé
 - ☺ L'enfant inscrit va sur l'espace ludique
- A la fin des NAP :
 - ☺ Les parents viennent chercher leur enfant à l'école
 - ☺ L'enfant part seul s'il en est autorisé
 - ☺ L'enfant inscrit va à l'accueil de loisirs périscolaire du soir

Informations complémentaires

- Les Nouvelles Activités Périscolaires sont pensées et conçues par la collectivité qui en assure la responsabilité.
- Les parcours éducatifs et l'espace ludique sont assurés par une équipe d'encadrement qualifiée, composée d'animateurs du service enfance-jeunesse, d'agents municipaux, d'éducateurs et d'animateurs sportifs et culturels. Cette équipe peut être enrichie par des bénévoles expérimentés.
- Les Nouvelles Activités Périscolaires se déroulent dans l'enceinte scolaire, à l'accueil de loisirs et certains autres équipements municipaux de proximité.
- Un dossier d'inscription commun aux services enfance jeunesse et vie scolaire doit être complété. Un règlement intérieur sera donné à la première séance de NAP.
- Toute attitude nuisant au bon déroulement des activités remettra en cause la participation de l'enfant à celles-ci.
- Une tenue adaptée aux animations proposées est souhaitée.
- Le programme des parcours éducatifs de la première période sera disponible sur le site de la ville et affiché dans les écoles.
- Le mercredi midi, la restauration scolaire est organisée pour les enfants présents à l'ALSH. Un accueil périscolaire gratuit fonctionne de 12h à 12h30 dans chaque école.



Rentrée
2014

Nouvelles Activités Périscolaires

Ecole élémentaire Marie Curie

Mesdames, Messieurs,

La commune de Châteaulin met en place la réforme des rythmes scolaires pour les écoles maternelles et élémentaire publiques à la rentrée 2014. Cette réforme élaborée par l'ensemble des acteurs de l'école doit favoriser la réussite de tous les enfants.

A ce titre la ville proposera aux enfants de Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) dont le but est d'assurer un service respectueux des rythmes de l'enfant et de contribuer à son épanouissement.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération.

Le Maire, Gaëlle Nicolas

Emploi du temps hebdomadaire

	MARIE CURIE				
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7h à 8h30	Accueil périscolaire				
8h30 à 8h40	Accueil des enfants				
8h40 à 8h50	Accueil par les enseignants				
8h50 à 12h	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT de 8h50 à 12h10	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT
12h05 à 13h50	Pause méridienne		Accueil périscolaire de 12h10 à 12h30	Pause méridienne	
13h50	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT	Accueil de loisirs	ENSEIGNEMENT	ENSEIGNEMENT
15h	N.A.P. Haut	N.A.P. Bas			N.A.P.
16h30	Accueil périscolaire				
16h30-19h	Accueil périscolaire				

APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) organisées par les enseignants

Marie Curie Haut : Lundi de 15h à 16h

Marie Curie Bas : Mardi de 15h à 16h